

Chavance

Nom : **Chavance**
 Prénoms : **Jean Marie Alfred** Surnoms :
 ÉTAT CIVIL.
 Né le **15 septembre 1895**, à **St-Georges d'Espéranche**, canton
 d' **HEYRIEUX**, département d' **ISÈRE**, résidant
 à **St-Georges d'Espéranche**, canton d' **HEYRIEUX**, département
 d' **ISÈRE**, profession de **cultivateur**
 fils de **Michel** et de **Belaud Marie**, domiciliés
 à **St-Georges d'Espéranche**, canton d' **HEYRIEUX**, département d' **ISÈRE**
 Marié à

Numéro matricule du recrutement : **499**
 Classe de mobilisation : **1915**
 SIGNALEMENT.
 Cheveux **châtains**, Yeux **sourcilés**
 Front **moyen**, Nez **rectiligne**
 Visage **ovale**, Renseignements physiologiques
 complémentaires :
 Taille : 1 mètre **69** centimètres.
 Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
 Marques particulières :

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 Inscrit sous le n° **19** de la liste du canton d' **HEYRIEUX**
 Classé dans la **1** partie de la liste en **1914**.

Degré d'instruction : **2**

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
*Incorporé à compter du 11 décembre 1914. Arrivé au
 Corps et soldat de 2^e classe le 11 décembre 1914. Servi
 au 140^e Rég^t d'infanterie à Grenoble comme adjudant le 23 avril 1915.
 Départ le 7 mai 1915 à Seddul Bahre avide
 J. D. 11230 du 14-9-15. Succumbé de 150^e pays le 31 octobre 1916
 M. Chavance (père).
 Déclaré décédé le 7 juin 1915 par jugement déclaratif
 du T^e Civil de Grenoble, au 2 juillet 1921*

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	AU CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
<i>30^e Rég^t d'infanterie</i>	<i>140</i>	<i>7314</i>
<i>140^e d'infanterie</i>	<i>140</i>	<i>1926</i>

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.

CAMPAGNES.
*Frontal Allemagne du 15 décembre 1914
 au 7 mai 1915*

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

PÉRIODES D'EXERCICES.	Réserve...	1 ^{re} dans l	, du	au
		2 ^e dans l	, du	au
	Armée territoriale.	Supplémentaires dans l	, du	au
		1 ^{re} dans l	, du	au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.		Du	au	
		Du	au	

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis etc.).

Paris et Limoges. — Imprimaris et Librairie militaires Henri CHARLES-LAVAUZELLE. — N 1001 lot. — 2070